



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment à usage commercial (alimentaire)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

SAS BC DEV

Raison sociale

SAS

N° SIRET

9 8 9 0 1 4 4 6 9 0 0 0 1 3

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale : ☐ Madame

Nom

CAMBAY

☒ Monsieur

Prénom(s)

Benoît

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Parking public de plus de 50 unités : Catégorie n°41a	117 places de stationnement ouvertes au public

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet prévoit la construction d'un magasin alimentaire situé rue Pierre Larousse à Pierrelatte (26). Le site est actuellement en friche (non exploité et non cultivé) et vierge de construction.

L'emprise de la zone d'étude est de 10850 m². Il sera construit un bâtiment, des places de stationnement drainantes, une voirie et des espaces verts seront aménagés.

Des plantations et arbres seront mis en place pour que le projet s'intègre de manière harmonieuse dans l'environnement actuel. Des arbres hautes tiges seront plantés en nombre important notamment au droit des places de stationnement d'une part pour jouer le rôle de canopée végétale et d'autre part pour l'intégration paysagère du projet.

La gestion des eaux pluviales n'est à ce jour pas finalisée, bien que des études soient en cours. Toutefois, une gestion totale des EP par infiltration sera recherchée pour atteindre une gestion des EP autonome à la parcelle. L'étude de gestion des eaux pluviales dimensionnera les ouvrages selon la réglementation locale.

4.2 Objectifs du projet

Construction d'un magasin alimentaire et aménagement des espaces extérieurs (parking, espaces verts).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet prévoit la construction d'un commerce alimentaire sur un terrain à l'état de friche qui n'est ni exploité, ni cultivé.

Aujourd'hui le site est en friche, vierge de construction. On constate qu'il y a eu des excavations de sols au sein du terrain qui ont été comblées. L'aménagement du site va induire une imperméabilisation toutefois limitée aux voiries et au bâtiment puisque toutes les places de stationnement seront drainantes mis à part les places réservées aux PMR pour des raisons réglementaires.

Aucun sous-sol n'est envisagé. Des ouvrages de stockage des eaux pluviales à ciel ouvert seront mis en place pour gérer la pluie de référence à minima avec une infiltration des eaux pluviales (gestion des EP en cours d'étude). Des optimisations seront recherchées pour n'avoir aucun rejet au réseau dans la mesure du possible.

Le projet de construction est actuellement en phase d'étude, et le chantier est envisagé à partir du 3e trimestre 2026.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Le bâtiment, les zones de voiries et les espaces verts seront régulièrement entretenus.

Le magasin sera ouvert tous les jours de la semaine et donc sera ouvert au public 7/7j (parking et commerce).

Des panneaux photovoltaïques seront mis en place sur 50% de la toiture du projet (1106 m² de panneaux). Une autoconsommation sera réalisée sur site.

La gestion des eaux pluviales sera dimensionnée pour favoriser une gestion totale à la parcelle sans rejet au réseau (dans la mesure du possible).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

Dossier Loi sur l'Eau (prévu ultérieurement après obtention du permis de construire et du présent cas par cas)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Terrain d'assiette	10850 m ²
Nombre de place de stationnement	117
Toiture et voirie (imperméable)	4928 m ²
Surface perméable et végétalisée	5200 m ²
Bassin à ciel ouvert végétalisé	722 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : - Voie : Rue Pierre Larousse

Lieu-dit :

Localité : Pierrelatte

Code postal : 2 6 7 0 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 4 ° 4 1 , 3 3 " 3 Lat. : 4 4 ° 2 2 , 0 0 " 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Pierrelatte

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	ZNIEFF de type I : "820030212 - Ruisselet de la Petite Berre" située à 200m au nord-ouest du projet ZNIEFF de type II : "820000351 - Ensemble fonctionnel formé par le moyen-Rhône et ses annexes fluviales" située à 2.6km à l'est du projet
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☒	☐	La ville de Pierrelatte est concernée par un Plan de Prévention du Bruit dans l'environnement des infrastructures routières et ferroviaires de l'Etat dans le département de la Drôme (4e échéances 2024-2029). Le projet est situé à proximité d'une route nationale.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	Le projet se situe en dehors de site classé ou inscrit, sites patrimoniaux remarquables et autres. Il est situé au sein d'une ZPPA.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	Selon les données issues de sig.reseau-zones-humides.org, le projet serait localisé en zone probablement humide sur sa moitié est.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☒	☐	PPRI du Rhône approuvé le 05/07/2012. Le projet n'est pas situé en zone inondable.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☒	☐	Approuvé par arrêté préfectoral du 05/07/2012
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	La zone d'étude correspond à une zone d'espace vert en friche non aménagée. Un diagnostic environnemental du milieu souterrain a été réalisé en juillet 2025 par GINGER CEBTP et conclut sur l'absence d'impact sur les sols.
Dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Le projet n'est inscrit dans aucune ZRE
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	"Rocher de Pierrelatte" à 1.5km au nord

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☐	☒	"FR8201677 - Milieux alluviaux du Rhône aval" à 3.1km à l'ouest.
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	La gestion des eaux pluviales du projet sera dimensionnée de manière à infiltrer toutes les eaux de ruissellement dans la mesure du possible. Elle permettra donc la recharge partielle de la nappe superficielle, de manière locale et ponctuelle, via un bassin d'infiltration.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☐	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Dans le cadre du Permis de Construire, des demandes seront faites pour que le projet de magasin dispose d'un raccordement à l'eau potable et au réseau d'assainissement.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le site correspond à une zone en friche dont les sols ont, selon toute vraisemblance, récemment déjà été manipulés. Des plantations et arbres seront mis en place pour que le projet puisse s'intégrer dans le paysage de manière harmonieuse. Des arbres haute tiges seront plantés en nombre important, notamment au droit des stationnements pour créer une canopée végétale, afin d'ombrager de manière naturelle.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	Zone d'étude en friche qui est ni exploité, ni cultivé et dont les sols ont vraisemblablement déjà été remaniés. Zone classée en zone UE destinée aux activités économiques.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	Projet situé en dehors du PPR Inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☒	☐	Présence de places de stationnement (circulation véhicules légers). Circulation de poids lourds pour l'approvisionnement du magasin. La zone présente actuellement des activités de commerce alimentaire (parcelle voisine : LIDL) qui génère déjà des flux VL et PL dont l'importance ne sera pas modifiée par l'arrivée du présent projet.
	Est-il source de bruit ?	☒	☐	Véhicules au niveau de la zone de parking (vitesse de circulation limitée). Machines de chantier en phase travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☒	☐	Uniquement en phase travaux (véhicules de chantier)
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☒	☐	Présence de lampadaires sur la zone de parking. Luminaires à l'intérieur du bâtiment.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	Rejet des eaux usées (EU) Rejet des eaux pluviales (EP)
	Si oui, dans quel milieu ?	☒	☐	EU vers le réseau d'assainissement collectif EP vers un bassin d'infiltration, recherche d'un objectif "zéro rejet" au réseau (gestion des EP en cours d'étude)

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Produits d'emballage des marchandises vendues. La gestion des déchets sera prise en charge de manière autonome par les exploitants via des filières spécialisés selon leurs natures, dans une logique de revalorisation responsable.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☒	☐	Le site correspond actuellement à une zone en friche. Le projet prévoit la construction d'un magasin alimentaire, la fréquentation du site se verra alors plus importante. Précisons toutefois que la rue Larousse a été réaménagée et élargie jusqu'au droit du foncier concerné fin 2020 / début 2021.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

A ce jour, la zone d'étude est en friche.

Le projet prévoit la construction d'un bâtiment, voiries et places de parking drainantes, ainsi que l'aménagement des espaces verts.

Des plantations et arbres seront mis en place pour que le projet puisse s'intégrer dans le paysage de manière harmonieuse.

Des arbres haute tiges seront plantés en nombre important, notamment au droit des stationnements pour créer une canopée végétale, afin d'ombrager de manière naturelle.

La gestion des eaux pluviales du projet sera dimensionnée pour favoriser l'infiltration à la parcelle sans rejet au réseau collectif.

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Aujourd'hui, le site est en friche et vierge de construction, ainsi, le projet va générer une imperméabilisation des sols. Toutefois, le projet prévoit des places de stationnement drainantes et de nombreux espaces verts pour réduire cette imperméabilisation.

Des ouvrages de stockage des eaux pluviales à ciel ouvert seront mis en place pour gérer la pluie de référence à minima avec une infiltration des eaux pluviales (gestion des EP en cours d'étude). Des optimisations seront recherchées pour n'avoir aucun rejet au réseau dans la mesure du possible.

Une autoconsommation de l'énergie produite par les panneaux photovoltaïques sera réalisée au droit du projet, permettant ainsi de réduire les consommations sur le réseau ENEDIS.

Des plantations et arbres seront mis en place pour que le projet puisse s'intégrer dans le paysage de manière harmonieuse.

Des arbres haute tiges seront plantés en nombre important, notamment au droit des stationnements pour créer une canopée végétale, afin d'ombrager de manière naturelle.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce foncier situé entre la N7, la rue Larousse, un autre équipement économique et une maison d'habitation ne présente pas de particularité environnementale, d'autant plus qu'il a déjà subi des manipulations récentes de sols qui ne permettent pas d'envisager l'existence d'une quelconque richesse environnementale.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☒
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☒
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☒
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☒
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☒

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le / /



Signature du (des) demandeur(s)